



Le Parc naturel régional du Verdon

recrute pour la saison estivale 2022

un Agent d'accueil et d'observation pour le site des Cavaliers

Site majeur des Gorges du Verdon, le secteur des Cavaliers (commune d'Aiguines – 83) est propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2015. La commune d'Aiguines est gestionnaire depuis 2016 du site et le Parc du Verdon va prochainement devenir gestionnaire délégué pour la partie du domaine accueillant du public.

Une partie du domaine appartenant au Conservatoire du Littoral (247 ha au total) connaît en effet en saison touristique une fréquentation particulièrement importante. Il est un point de découverte essentiel des Gorges qui accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs : grand public venant découvrir le paysage exceptionnel des Gorges, personnes en balades, pratiquants et entreprises de sport nature (point de départ du sentier de randonnée de l'Imbut – Vidal, d'activités en rivière et de voies d'escalade notamment).

L'accueil sur le site n'est aujourd'hui pas organisé et de nombreux problèmes sont constatés : stationnement anarchique qui dégrade les espaces naturels, dangerosité de certains secteurs au regard de la sécurité routière, manque d'équipements d'accueil et d'informations...

Dans le cadre du grand Site de France en projet des Gorges du Verdon, le Parc du Verdon prévoit la réalisation d'une étude d'aménagement en vue de requalifier le site afin d'améliorer l'accueil des visiteurs (stationnement adapté, cheminements, signalétique, équipements d'accueil...) tout en préservant l'environnement exceptionnel du lieu.

En amont de ce travail, le Conservatoire du littoral, le Parc du Verdon et la commune prévoient une **campagne d'observation des flux et des comportements** afin d'alimenter la réflexion à venir.

Pour cela, il convient de connaître le fonctionnement du site en période estivale : le nombre de véhicules qui stationnement, la répartition des stationnements, la part des randonneurs (longue durée) et des excursionnistes motorisés (courte durée), la répartition en fonction des heures de la journée, l'organisation des activités professionnelles, le fonctionnement des secours (GRIMP)...

Pour réaliser cette première phase d'analyse de la fréquentation du site en saison estivale, le Parc du Verdon s'est proposé, en accord avec la commune d'Aiguines et le Conservatoire du Littoral, de porter un emploi saisonnier dédié afin de mener une campagne d'observation sur le site.

La présente offre concerne donc la **mise en place du dispositif d'accueil et d'observation sur le site des Cavaliers pour la saison 2022.**

Mission :

L'agent a pour mission de réaliser la campagne d'accueil et d'observation sur site sur la saison estivale et notamment :

- ✓ **De réaliser les comptages et les observations** définis dans le protocole construit par le Conservatoire, la commune et le Parc
- ✓ **De compiler chaque jour les données récoltées dans une base de données**
- ✓ **D'assurer en parallèle de cette campagne, lorsque l'agent sera sur site, l'information des visiteurs**
- ✓ **De compiler et d'analyser l'ensemble des données collectées en fin de saison** (travail de bureau sur les 15 premiers jours de septembre) **afin d'établir un rapport des observations et comptages réalisés et formuler des propositions/recommandations pour le site des Cavaliers**

Au quotidien l'agent sera encadré dans sa mission par le Chargé de gestion des sites naturels fréquentés du Parc du Verdon.

Profil :

De niveau bac + 2 minimum en aménagement du territoire, géographie, gestion/protection des sites ou patrimoines, tourisme possédant :

- Une capacité à organiser son travail en fonction des consignes données et notamment dans la mise en œuvre d'un protocole d'observation
- Un esprit d'analyse et de synthèse
- Ponctualité et rigueur dans la mission
- Une capacité d'implication
- Une capacité à travailler seul et en autonomie
- Des connaissances dans l'accueil des visiteurs.
- Le sens du relationnel et une attitude maîtrisée
- Une bonne condition physique
- La maîtrise de l'anglais,
- Un permis de conduire catégorie B **obligatoire** pour la conduite des véhicules de services

Rémunération : 1360 € net mensuel environ (+ congés payés en fin de contrat).

Type de contrat :

- Contrat saisonnier **du 4 juillet au 16 septembre** (2 mois et demi)
- 35 heures hebdomadaires

Conditions d'exercice :

- **Lieu :** travail en extérieur sur la journée, sur le site des Cavaliers à Aiguines en juillet/août et au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc) au démarrage (formation), en fin de mission (rédaction du rapport) et ponctuellement durant la saison estivale
- **Travail en semaine, week-end et jours fériés ;** horaires modulés selon les besoins du Parc (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30) en fonction du protocole d'observation défini,
- Uniformes et matériels fournis.
- Ordinateur et téléphone
- Formation au démarrage de la mission
- Logement possible sur le site des Cavaliers (appartement mis à disposition par le Conservatoire du Littoral / modalités à définir en fonction des demandes).

Candidature : Dépôt des candidatures **avant le 30 mars 2021,**
(Les entretiens d'embauche sont planifiés le 8 avril)

Lettre de candidature et CV à adresser à l'attention de « *M. le Président du Parc naturel régional du Verdon* »

- par mail à info@parcduverdon.fr

Pour toute question, vous pouvez écrire à Jean Carmille, chargé de gestion des sites naturels fréquentés, par mail à : jcarmille@parcduverdon.fr